

Le Gouverneur en conseil peut faire, de temps à autre, et en la manière ci-dessous présente, en sus des objets et matières mentionnés en la présente loi, des règlements relatifs aux objets et matières qui suivent :

(k) Transférer sur la liste des articles qui peuvent être admis au Canada francs de droits, les articles ou quelqu'un des articles, que ce soit des produits matériels ou des produits fabriqués employés comme matières premières dans les manufactures canadiennes. . .

Cela importe peu de savoir comment ils sont employés ou par quel degré de manufacture ils ont passé.

. . . et toutes les matières premières ainsi transférées sur la liste des articles admis en franchise par tout arrêté du conseil rendu à cet égard, sont exempter de droit de douane pendant le temps qui y est fixé à cet effet.

Je prétends que c'est une provocation directe au droit qu'a le Parlement de légiférer en matière de taxes, et je crois que c'est. . .

L'hon. M. PATERSON: Dans cet article accorde-t-on une autorité qui permet au Gouverneur en conseil d'imposer des taxes?

M. J. A. CURRIE: Il donne l'autorité de réduire des taxes et après avoir obtenu cette autorité, il est tout naturel de prévoir que le Gouvernement cherchera bientôt à obtenir l'autorité d'imposer des taxes.

L'hon. M. FIELDING: Vous ne la lui accorderez pas.

L'hon. M. PATERSON: Ce n'est pas là un impôt pour la construction des navires n'est-ce pas?

M. J. A. CURRIE: C'est presque cela.

M. HUGHES: Ils pourraient ruiner une entreprise.

M. J. A. CURRIE: Sans doute, ils pourraient ruiner une entreprise. Un homme est dans les affaires; c'est un bon libéral et il désire que ses matières premières soient admises en franchise; on le lui accorde. Un autre citoyen, qui demeure en face, est aussi manufacturier de matières premières qu'il aimerait à recevoir en franchise. Mais c'est un conservateur et il n'obtient aucune réduction. L'honorable ministre sait que ce fut un des moyens d'action les plus puissants employés contre les manufacturiers aux dernières élections. On leur a dit: Restez tranquilles, placez-vous à la suite du parti et si vous êtes gentils nous verrons si les matières premières que vous employez dans votre usine ne peuvent pas entrer en franchise. J'estime que le Parlement devrait dire dans ce débat sur le budget s'il approuve un système de ce genre.

M. NESBITT: Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. J. A. CURRIE.

M. J. A. CURRIE: Certainement, deux ou trois. Est-ce une question d'assurance?

M. NESBITT: L'honorable député connaît-il un cas dans lequel le Gouvernement a fait une exception en faveur d'un de ses partisans?

M. J. A. CURRIE: Mais nous avons donné de nombreux exemples. Le chef du Gouvernement. . .

M. NESBITT: Je veux parler des manufactures.

M. J. A. CURRIE: Que l'honorable député veuille bien attendre. Il aura sa réponse. Il sait, comme chacun le sait dans la Chambre, que son chef et ses collègues ont répété à satiété, en théorie, que les vainqueurs avaient droit aux dépouilles. Personne ne le niera. . .

M. NESBITT: Dites l'endroit; vous n'avez pas besoin de faire un discours à ce sujet.

M. J. A. CURRIE: Permettez que je cite encore un autre cas dans lequel on a accordé une faveur à un ami du parti, à un député qui siège en face de moi actuellement. Nous avons vu, à la dernière session, présenter un bill qui permettait à cette personne d'importer ici du sucre de canne à l'état brut et du sucre de betterave pour lui venir en aide dans sa raffinerie de sucre de betterave. N'est-ce pas là aider un ami politique? A quoi sert-il. . .

L'hon. M. FIELDING: Mon honorable ami (M. Currie) a-t-il voté en faveur de ce bill?

M. J. A. CURRIE: Je ne crois pas que j'aie eu ce plaisir.

L'hon. M. FIELDING: Alors, je suppose que si ce bill était mauvais nous trouverions son nom enregistré contre lui.

M. J. A. CURRIE: Si l'honorable ministre (M. Fielding) continue à envisager les choses de cette façon, il obligera les honorables députés de l'opposition à lui répondre. Si, à propos d'une mesure présentée à la Chambre, ou d'un vote d'un article du budget, un député de la gauche évite de réclamer le vote pour épargner du temps et s'il se voit ensuite reprocher de ne pas avoir voté contre ou s'il est regardé comme ayant donné son vote en faveur de la mesure, cela ne pourra avoir qu'un résultat: cela signifiera que nous devons voter contre toute chose et réclamer le vote pour tout crédit sur lequel nous ne serons pas d'accord.

Un DEPUTE: Ils seraient les premiers à crier.

M. J. A. CURRIE: Oui, ils crierait. Ils ont crié l'an dernier quand on leur a demandé de voter pour l'adoption de certains